

« Faire venir, expulser, faire naître et soigner en Palestine : des politiques de population au service du projet (anti)colonial ? »

SOMMAIRE

Introduction	1
I. Occupation du territoire et redéfinition des frontières : les préoccupations démographiques au cœur de la géopolitique	3
II. Les politiques migratoires en quête de solution au « problème démographique »	4
III. Gestion de la fécondité : le conflit israélo-palestinien, une « guerre des berceaux » ? ...	6
IV. Soigner ou laisser (faire) mourir	8
Conclusion	8
Bibliographie.....	10

INTRODUCTION

Au cours des quinze derniers mois de la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza, la presse internationale comme les organisations présentes sur le terrain ont fait état d'un ciblage délibéré des hôpitaux et plus largement des infrastructures publiques dans les bombardements. Cette stratégie qui vise à rendre Gaza inhabitable à long terme en détruisant tout ce qui permet la vie, et que l'historienne et anthropologue Stéphanie Latte Abdallah qualifie de « futuricide »¹, montre bien comment ces dernières années, les politiques de populations se sont articulées de façon croissante à l'utilisation de la violence militaire par Israël dans les territoires palestiniens. Dans son lexique en ligne, l'INED définit une politique de population comme « un ensemble de mesures explicites ou implicites prises par un Etat afin d'exercer une influence sur les effectifs, la croissance, la composition ou la répartition de la population. », et précise que ces mesures peuvent aller dans le sens d'une augmentation ou d'une réduction de l'effectif d'une population, ou chercher à en modifier sa répartition géographique. Il s'agira dans cette dissertation d'analyser ces politiques et leurs conséquences, non seulement sur ce qu'on nommera les « territoires palestiniens » (pour désigner la bande de Gaza et la Cisjordanie,

¹ Mediapart, "Stéphanie Latte Abdallah : 'Pour que Gaza soit reconstruite, il faudra sans doute une génération' », Rachida El Azzouzi, 19/01/2025

incluant les portions occupées par des colonies de peuplement israélienne) mais aussi sur l'ensemble du peuple palestinien, qu'il vive sur ces territoires ou en Israël. Nos analyses porteront également sur l'articulation de ces politiques au projet colonial sioniste bien sûr, mais aussi à la résistance palestinienne à l'occupation.

Mandat britannique entre 1920 et 1947 après plusieurs siècles d'occupation ottomane, la Palestine a connu au cours des dernières décennies une succession particulièrement dense de conflits et d'événements géopolitiques, dont il s'agit de rappeler les grandes lignes. Suite à la partition du territoire de la Palestine mandataire selon un plan de partage établi par l'ONU, et à la déclaration d'indépendance unilatérale de l'Etat d'Israël le 14 mai 1948, ce territoire qui s'étend entre la mer Méditerranée à l'Ouest et le Jourdain à l'Est a connu une succession de conflits entre Israël et les différents pays arabes de la région. Ces derniers ont conduit à de multiples redéfinitions des frontières, dans le sens d'une réduction de la portion de territoire laissé aux Palestiniens. A l'issue de la Guerre des Six Jours (1967), Israël occupe notamment une partie de la Cisjordanie, dont le reste est administré par l'Autorité Palestinienne depuis les Accords d'Oslo (1993), avec la bande de Gaza. A cette densité événementielle en termes géopolitique, répond la rapidité des évolutions démographiques de ces territoires, qui ont connu, tant en Israël que dans les territoires palestiniens, une croissance importante de leur population.

Il s'agira donc d'analyser dans quelle mesure le peuple palestinien fait l'objet de politiques de peuplement contradictoire, de la part d'Israël, des pays arabes frontaliers, et des différentes autorités en place, qui s'articulent à un contexte de colonisation. Le projet sioniste en effet, se heurte à deux exigences contradictoires : celle de gouverner la « Terre d'Israël » au sens biblique du terme, et celle de créer un Etat dans lequel une majorité de Juifs créerait un rempart contre l'antisémitisme. En réponse à cette volonté de l'Etat d'Israël de modifier à la fois ses frontières et ses caractéristiques de peuplement, le peuple palestinien est amené à utiliser la démographie comme un moyen de résistance à l'occupation, dans une perspective anticoloniale.

Ainsi, nous analyserons comment les politiques de gestion démographique menées en Palestine visent à remodeler le rapport de force entre les populations, pour répondre à un projet (anti)colonial. Pour répondre à cette question, nous analyserons successivement quatre politiques de régulation de la population : l'occupation du territoire, la gestion des flux migratoires, celle de la fécondité, et l'organisation de l'accès aux soins.

I. OCCUPATION DU TERRITOIRE ET REDEFINITION DES FRONTIERES : LES PREOCCUPATIONS DEMOGRAPHIQUES AU CŒUR DE LA GEOPOLITIQUE

En tant qu'Etat fondé sur des colonies de peuplement, le débat politique en Israël est marqué, en particulier depuis 1967, par une opposition entre les partisans de l'annexion des territoires palestiniens, et ceux pour qui l'impératif démographique d'une majorité de Juif·ves doit primer sur l'expansion territoriale.

Dans un premier temps, des annexions faites avec précaution. Selon Ian S. Lustick, dès 1948 et pendant toute la seconde moitié du XXe siècle, Israël mène une politique d'annexions de fait, tout en étant freiné par la perspective de voir s'accroître brusquement sa population de milliers de Palestinien·nes arabes, ce qui mettrait à mal l'idée d'une majorité juive (Lustick, 2019). Ainsi, cet impératif démographique expliquerait en partie l'acceptation par David Ben Gourion du plan de partage de l'ONU (1947), et son refus d'étendre le territoire israélien à la Cisjordanie au moment de la *Nakba*. De la même manière, au moment des annexions supplémentaires de 1967, l'occupation de Jérusalem-Est s'est organisée en maximisant la part de territoire inhabité ou peu densément peuplé. De plus, grâce à un bricolage juridique, l'annexion a pris la forme d'une extension, non pas des frontières nationales, mais des limites de la municipalité de Jérusalem, afin d'éviter d'avoir à donner le statut de citoyen·ne israélien·ne aux résident·es de la zone ; à la place, ils et elles n'ont qu'un statut de résident·e permanent·e. Enfin, à partir de 1977, malgré l'arrivée au pouvoir du partisan annexationniste Menachem Begin, aucune annexion juridique n'a été tentée, l'occupation *de facto* via les colonies en Cisjordanie étant bien plus conforme aux intérêts d'Israël. Cette stratégie de maintien et de renouvellement des colonies de peuplement sans intention de modification officielle des frontières nationales de poursuit encore aujourd'hui, en partie par volonté de ne pas accroître la part de population arabe dans la population totale vivant sur le territoire israélien.

Le choix du désengagement de la bande de Gaza (2005). De la même manière, la décision prise en 2005 par Ariel Sharon du désengagement de la bande de Gaza, sous occupation israélienne depuis 1967, a certes été amenée par la pression de la Seconde *Intifada*, mais également guidée par des préoccupations démographiques. Dans un contexte d'émigration croissante de Juif·ves israélien·nes, et de forte croissance démographique de la population gazaouie, la séparation entre Juif·ves et Arabes apparaît comme la meilleure solution, à la fois pour la sécurité des Israélien·nes (soumis·e à la pression de l'*Intifada*) mais aussi pour diminuer

la part d'Arabes dans la population israélienne. Dans ce but, tracer cette ligne de séparation autour de la bande de Gaza était le choix le plus optimal en termes démographiques, étant donné la densité de peuplement de la bande : le retrait de l'armée israélienne et le démantèlement des colonies a effectivement eu pour effet la soustraction d'1,7 millions de Palestinien·nes arabes de la population totale d'Israël. Cette décision illustre bien la manière dont la préoccupation démographique influence et guide les arbitrages géopolitiques, et peut être comprise comme prisme d'analyse (ou « fil rouge » : Lustick, 2019) des relations entre Israël et les Palestinien·nes.

II. LES POLITIQUES MIGRATOIRES EN QUETE DE SOLUTION AU « PROBLEME DEMOGRAPHIQUE »

L'Etat d'Israël s'étant fondé sur une colonie de peuplement, sur un territoire déjà habité par les Palestinien·nes, la mise en œuvre de politiques migratoires en Palestine a constitué une pierre angulaire de sa construction.

L'immigration juive, une solution à double tranchant pour les « Nouveaux Juifs » (King, 2014, cité par Abusneineh, 2021). Force est de constater que depuis sa création, l'Etat d'Israël a connu une croissance démographique importante, passant d'un à dix millions d'habitant·es entre 1948 et 2023 (Dumont, 2023). Ce phénomène s'explique principalement par une immigration juive impulsée par différents facteurs, qu'elle soit contrainte (par la fuite de l'antisémitisme dans les pays de départ) ou choisie (en raison des opportunités économiques offertes par Israël, ou pour accomplir l'*Aly*, l'immigration comme retour spirituel aux origines). Cette immigration a été encouragée par des politiques volontaristes de la part de l'Etat d'Israël, qui dès sa création, l'a vue comme la principale solution pour établir une majorité de Juif·ves sur les territoires colonisés. Ainsi dès 1950, la Loi du retour accorde à tout Juif·ve le droit d'immigrer en Israël quelque soit son lieu de naissance ; en 1970, cette loi est étendue à tous les enfants et petits-enfants de Juif·ves, ainsi que leurs conjoint·es. Dans les années 1990, l'Etat israélien a ainsi favorisé et organisé l'immigration de milliers de Juif·ves issu·es de l'URSS et éthiopien·nes, ce qui répondait à un besoin d'accroître sa population juive. Au fur et à mesure de l'élargissement de la Loi du retour, et des recherches de « tribus juives perdues » sur les différents continents, Ian S. Lustick constate un glissement d'objectif, de la mise en place, par l'immigration, d'un « Etat Juif » à un « Etat non-arabe » (Lustick, 2019). Bayan Abusneineh souligne néanmoins que ce glissement met Israël face à des exigences

contradictoires : par intériorisation de l'antisémitisme, l'objectif historique du projet sionisme n'est pas seulement d'éliminer les Palestinien·nes pour établir une majorité juive, mais de créer un nouveau corps politique (les « Nouveaux Juifs »), calqué sur le modèle des blanc·hes européen·nes. Elle explique que pour ce projet eugéniste, les Juif·ves éthiopien·nes mais aussi les Juif·ves Mizrahim (appellation qui désigne les Juif·ves originaires de pays arabes) sont racialisé·es comme une menace pour la pureté du peuple des « Nouveaux Juifs », et sont stigmatisé·es et discriminé·es (Abusneineh, 2021). Cette nuance dans l'analyse des politiques d'immigration et d'intégration israélienne permet ainsi de complexifier l'analyse de la colonisation israélienne et l'opposition binaire entre natif·ves palestinien·nes et colons israéliens.

De la *Nakba* à nos jours, envisager les expulsions de Palestinien·nes. Le pendant de la politique volontariste à l'égard de l'immigration juive est bien évidemment celle d'expulsion du peuple palestinien. Ian S. Lustick explique que si l'idée de la possibilité d'une expulsion de masse des Palestinien·nes était présente dès les débuts du mouvement sioniste, bien que rejetée, le moment de dédramatisation de cette idée peut être daté aux années 1980, quand les travaux historiques révélant l'existence de la *Nakba* (première expulsion massive des Palestinien·nes vivant sur territoires devenus israéliens en 1948, qui faisait l'objet d'un déni auparavant) sont venus légitimer, aux yeux d'une partie de la classe politique israélienne, la possibilité d'un « transfert » (selon leurs termes). L'expulsion des Palestinien·nes a ensuite obtenu un soutien croissant de l'opinion publique, en particulier depuis la Seconde *Intifada*. En parallèle, les conditions économiques créées par le blocus de la bande de Gaza, les incursions de l'armée israélienne et la surveillance militaire permanente, et le poids de l'occupation en Cisjordanie, ont encouragé une forte émigration des Palestinien·nes, vers les pays arabes voisins, ou vers l'Europe du Sud. Cette dernière a en revanche rencontré la réticence des pays arabes voisins, pour qui la présence de Palestinien·nes arabes à Gaza et en Cisjordanie constitue une résistance à l'extension du territoire israélien (le contrôle très strict de la frontière égyptienne à Rafah, en est un bon exemple). Un autre pan de la politique migratoire israélienne à l'égard des Palestinien·nes réside dans la lutte contre l'immigration de retour des réfugié·es palestinien·nes sur leurs terres, qui fut particulièrement importante après les accords d'Oslo (1993) : entre 1997 et 2010, 500 000 Palestinien·nes auraient regagné la Cisjordanie et la bande de Gaza (Elkahlout, 2018).

III. GESTION DE LA FECONDITE : LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN, UNE « GUERRE DES BERCEAUX » ?

La célébrité de la citation attribuée à Yasser Arafat, ancien président de l'Autorité Palestinienne, qui aurait déclaré que les ventres des Palestiniennes constituaient la meilleure arme contre le sionisme, montre bien à quel point les enjeux reproductifs sont au centre du conflit, et par conséquent dans le viseur des politiques d'un côté comme de l'autre.

Avant tout une guerre des chiffres. La question de la mesure de la fécondité et de la croissance démographique fait l'objet d'un affrontement qui implique les bureaux de statistiques nationaux israéliens et palestiniens, et les groupes de recherche en démographie, pour faire entendre sa version de la situation présente, et surtout des projections pour l'avenir. En « prouvant » par les chiffres le remplacement futur d'une population par une autre, ou au contraire l'existence d'une menace de perte de majorité, il s'agit à la fois de s'adresser au camp adverse, et d'orienter les comportements reproductifs de sa propre population. Ainsi au lendemain de la Seconde *Intifada*, le AIDRG (*American-Israeli Demographic Research Group*), un collectif de chercheurs et activistes de la colonisation israélienne, a tenté de propager l'idée de l'existence d'un complot impliquant les bureaux de statistique officiels israéliens et palestiniens, qui auraient largement surestimé le nombre d'Arabes palestinien·nes en Cisjordanie. Ils en concluaient qu'en augmentant le taux de fécondité des juives israéliennes et l'immigration juive, le désengagement d'Israël en territoire palestinien n'était pas nécessaire. A l'inverse, la présentation de chiffres de l'armée israélienne devant la Knesset en 2018, selon lesquels les Juif·ves n'étaient effectivement pas majoritaires sur les territoires qu'ils et elles occupaient, a donné un nouvel élan aux angoisses démographiques dans l'opinion publique.

La démographie palestinienne, résistance à l'occupation ou l'une des causes du conflits ? Comme le souligne Gérard-François Dumont, la démographie palestinienne des dernières années semble déroger au schéma classique de la transition démographique : malgré une baisse considérable du taux de mortalité², le taux de natalité, s'il a également diminué, demeure particulièrement élevé (Dumont, 2023). Si cette donnée peut étonner, au vu du contexte politique et économique connu par les territoires palestiniens, Ghassan Elkahout rappelle que les théories du lien entre conflit et fécondité n'établissent pas de relation univoque. En effet, si l'anticipation des difficultés économiques, l'impact physique et psychologique de la guerre sur la santé des femmes, et la séparation des couples causée par les déplacements de

² Qui ne prends bien sûr pas en compte la mortalité causée par les bombardements israéliens depuis octobre 2023

population, peuvent effectivement causer une baisse du taux de fécondité, ses effets peuvent être plus nuancés et aller dans le sens contraire d'une hausse de ce taux, ou d'un impact relativement nul. Cette fécondité élevée peut s'expliquer par différents facteurs, et notamment par le fait que « Dans une situation où le manque de pouvoir, le sous-emploi et la marginalisation ont réduit les opportunités d'expression de l'identité, la reproduction est l'une des rares libertés qui reste, et contribue également à l'objectif plus large d'augmenter le nombre de Palestiniens. »³ (Andy Cohglan, cité par Ghassan Elkahlout, 2018). En plus d'être souvent la solution économiquement la plus rationnelle, le fait d'avoir beaucoup d'enfant est donc vu par les Palestinien·nes comme un outil de résistance à l'occupation et une manière de remplacer les martyr·es. Cela dit, cette tendance démographique constitue également une source de pression pour les habitant·es des territoires palestiniens : en effet, une population très jeune (les jeunes de moins de 14 ans représentent 42,6% de la population gazaouie : Elkahlout, 2018) dans un contexte économique et politique aussi défavorable constitue une source d'instabilité et de pression sur les ressources pour le pays lui-même, et le rendrait plus vulnérable au déclenchement de conflits.

En Israël, des politiques eugénistes à l'égard des femmes Ashkénazes. Si l'état de la fécondité des Israéliennes est très différent de celle des Palestiniennes, la première se caractérise également par un taux de fécondité élevé, en comparaison avec celle des autres pays ayant achevé leur transition démographique, en particulier chez la frange très orthodoxe de la population (Dumont, 2018). La reproduction est fortement encouragée par les politiques natalistes de l'Etat israélien comme « impératif national (...) d'enfanter la nation » (Abusneineh, 2021) : lutte contre l'infertilité, financement des fécondation *in vitro*... Néanmoins, cette incitation à la reproduction est loin de concerner toutes les femmes israéliennes : partant de l'affaire du Depo-Provera (en 2013, le ministre israélien de la Santé reconnaît l'administration non-consentie d'injections contraceptives à plusieurs milliers de femmes juives d'origine Ethiopiennes), Bayan Abusneineh montre le caractère eugéniste du natalisme israélien. Alors que les femmes juives Ashkénazes (racialisées comme blanches) sont fortement incitées à avoir des enfants, la reproduction des femmes racialisées comme noires ou arabes (les juives éthiopiennes, mais aussi les juives Mizrahim) est contrôlée et découragée. A leur arrivée en Israël, les migrantes éthiopiennes doivent par exemple assister à des formations de planification familiale, au cours desquels on leur expose les difficultés économiques

³ Ma traduction

qu'impliqueraient le fait d'avoir des enfants. Ainsi, comme le résume Abusneineh, citant Dorothy Roberts, les politiques de peuplement placent toujours le corps des femmes en première ligne des violences racistes et sexistes : « *'Reproductive politics ... inevitably involves racial [and colonial]' politics* ».

IV. SOIGNER OU LAISSER (FAIRE) MOURIR

Les divergences d'accès aux soins reproductifs (contraception, IVG, suivi de grossesse et accouchement) mentionnées se retrouvent plus largement dans tous les domaines de la santé. De façon exacerbée dans la bande de Gaza, l'accès à du matériel médical et aux médicaments était déjà largement conditionné par le blocus de la bande par Israël, qui détenait donc le pouvoir de soigner ou de laisser mourir. Le déroulement des interventions médicales, et la survie des patient·es en soin intensif, étaient également mis à mal par les fréquentes coupures d'électricité. Cette question de l'accès au soin, était d'ailleurs déjà mentionnée comme un des facteurs majeurs d'émigration, en particulier chez les Palestinien·nes souffrant de maladies chroniques. Depuis octobre 2023, le « démantèlement systématique des soins de santé » (selon les termes de l'OMS) a transformé un « laisser » en « faire mourir » : le ciblage répété des hôpitaux et le blocage des convois d'aide humanitaire contenant notamment du matériel médical et des équipes de médecins, constituent l'un des arguments piliers pour la reconnaissance de l'existence d'un génocide à Gaza, qui n'est que le prolongement d'un échafaudage de politiques de population visant à réduire l'effectif démographique des Palestinien·nes.

CONCLUSION

Depuis la création de l'Etat d'Israël en 1948 avec un objectif, créer un Etat à majorité démographique juive, le peuple palestinien a été l'objet de multiples politiques de population visant à contrôler son effectif, sa répartition géographique, sa mobilité, et à prendre le contrôle sur son accès aux services publics. Les Palestinien·nes ne sont pas les seul·es ciblés par ces politiques, et les Juif·ves israélien·nes voient aussi, dans une moindre mesure et avec moins de violence, leur mobilité et leur reproduction instrumentalisée à des fins coloniales. Pour les Palestinien·nes, en l'absence d'un Etat ayant la capacité d'imposer des politiques de population, la démographie a été utilisée comme un outil de négociation individuelle et de résistance collective à l'occupation et à la guerre. Cette absence de gestion des populations par un pouvoir

centralisé est d'ailleurs pointée par différentes publications, qui soulignent les tensions amenées par une forte inadéquation entre la croissance démographique, les flux migratoires et le manque d'opportunités économiques sur place.

Le grand absent des considérations de la recherche en démographie sur les politiques de population menée par Israël en Palestine s'explique en partie par des questions de temporalité des publications : entre octobre 2023 et décembre 2024, les bombardements israéliens dans la bande de Gaza auront dépassé les 45 000 morts, dont 70% de femmes et d'enfants (ONU, 2024) ; ces chiffres ne comptabilisent que les morts directement liées aux bombardements, et non toutes celles entraînées par le manque d'eau, de nourriture, de soin, et les déplacements forcés. La tâche reviendra aux démographes et aux politologues des prochaines années d'analyser la manière dont ce génocide s'articule avec les enjeux de gestion des populations palestiniennes que l'on a détaillés ci-dessus.

BIBLIOGRAPHIE

ABUSNEINEH Bayan, “(Re)producing the Israeli (European) body: Zionism, anti-Black racism and the Depo-Provera Affair”, *Feminist Review*, n°128, 2021

COURBAGE Youssef, « Israël-Palestine. L’arme des berceaux », *L’Histoire*, n°508, 2023

COURBAGE Youssef, « Les enjeux démographiques en Palestine après le retrait de Gaza », *Critique internationale*, n°31, 2006

DE CROUSAZ Pascal, « Le facteur démographique dans la détermination par Israël de ses frontières avec les Palestiniens », *A Contrario*, n°3, 2005

DELLA PERGOLA Sergio, LEVY Michel-Louis, « La démographie dans le conflit israélo-palestinien », *Commentaires*, n°104, 2003

DUMONT Gérard-François, « Israël, Territoires palestiniens : quels scénarios géopolitiques possibles ? Entre guerre et utopie », *Population & Avenir*, n°47, 2023

ELKAHLOUT Ghassan, “Reviewing the Interactions between Conflict and Demographic Trends in the Occupied Palestinian Territories: The Case of The Gaza Strip”, *Journal of Sustainable Development*, n°11, 2018

LUSTICK Ian S., “The Red Thread of Israel’s ‘Demographic Problem’”, *Middle East Policy*, n°26, 2019

RAFIDI Tami, « Les Entrailles comme Arme en Palestine », Blog de la Fondation Friedrich Ebert, 2024

WIND Maya, *Towers of Ivory and Steel. How Israeli Universities deny Palestinian freedom*, Verso, 2024